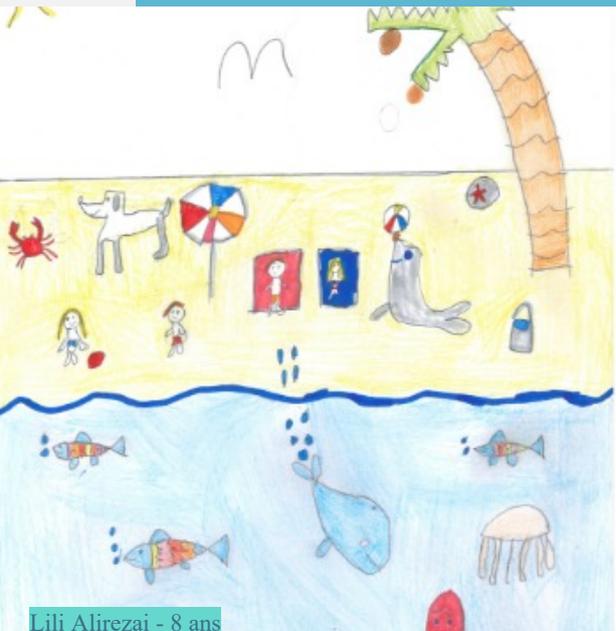


# BRESSON

infos

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS

Septembre 2019 n° 33



Lili Alirezai - 8 ans

CONCOURS DE DESSIN

**MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION!**



Rose Alirezai - 6 ans



Margot Rosset - 7 ans

Actions municipales

Grenoble-Alpes Métropole

Associations

Brèves

Dossier

État civil

## SOMMAIRE

Actions municipales p. 2 à 3  
Grenoble-Alpes Métropole p. 4 à 5  
Manifestations / Associations p. 6 à 9

Brèves p. 10 à 11  
État civil / Urbanisme p. 12

## INAUGURATION DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Vendredi 22 mars, les représentants du Conseil Régional et du Conseil Départemental, le maître d'oeuvre, les entreprises ayant réalisé les travaux, les membres des associations et habitants de la commune se sont réunis pour inaugurer la réhabilitation de la Maison des Associations.

M. le Maire a rappelé dans son discours l'historique des différentes réalisations et l'amélioration apportée au niveau de l'accessibilité, le nouvel équipement sonore installé et la redistribution de l'espace avec l'agrandissement de la salle principale, de la salle de réunion et de la bibliothèque.

Depuis septembre, toutes les activités ont repris dans ce nouvel espace pour la plus grande satisfaction des associations et de leurs membres.



## RECENSEMENT DE LA POPULATION

Tous les 5 ans, les communes de moins de 10 000 habitants sont recensées. En 2020, la commune de Bresson sera recensée du **16 janvier au 15 février 2020**. Pour cette enquête, **la mairie recherche deux agents recenseurs**.

Sous l'autorité du coordonnateur communal, les agents recenseurs procéderont à la collecte des informations sur le terrain auprès des habitants. Ils devront au préalable **participer à 2 demi-journées de formation obligatoire entre le 6 janvier et le 15 janvier 2020** et **effectuer une tournée de reconnaissance** entre ces deux séances de formation.

Les missions principales de l'agent recenseur :

- Suivre les formations organisées par l'INSEE début janvier
- Effectuer la tournée de reconnaissance : repérer les adresses du secteur attribué et les faire valider par le coordonnateur communal
- Assurer la collecte des données concernant les logements et les personnes habitant un secteur défini de la commune
- Assurer le suivi des dossiers par adresse et tenir à jour son carnet de tournée
- Rendre compte régulièrement de l'avancement du travail et faire état des situations particulières rencontrées au coordonnateur communal.

Profil recherché :

- Aptitudes relationnelles et capacité au dialogue : savoir informer, écouter les personnes recensées et aider certains habitants à remplir les questionnaires
- Ténacité et grande disponibilité quotidienne : collecte et restitution des questionnaires en journée mais également en soirée et le samedi
- Rigueur, organisation et méthode : être en capacité notamment d'organiser les tournées de façon optimale, de suivre l'ensemble des réponses de son secteur et de s'assurer de la qualité des résultats
- Discrétion, confidentialité et neutralité : respect du secret statistique et de la confidentialité des données individuelles collectées
- Aisance avec les nouvelles technologies (Internet, smartphone) et connaissance de l'outil informatique
- Connaissance de la commune
- Permis B et véhicule personnel recommandé

**Les candidatures, lettre de motivation et C.V., sont à envoyer par courrier ou par mail à l'attention de Monsieur le Maire, avant le 30 novembre 2019.**



## DÉPART À LA RETRAITE DE CHANTAL MEYNAUD

Le 1<sup>er</sup> septembre 1988, Chantal MEYNAUD faisait sa rentrée à l'école de Bresson en tant qu'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles). Pendant 30 années scolaires, elle a accompagné et vu grandir plusieurs générations d'enfants en les aidant dans leur quotidien : accueil dans la classe, aide aux activités pédagogiques, accompagnement à la sieste et présence de tout moment pour le bien-être des enfants... De l'avis de tous, elle a toujours exercé ses missions avec enthousiasme, empathie et attention.

Pendant toute sa carrière, Mme MEYNAUD a assisté quatre enseignants de maternelle, dont Virginie DUFOUR avec qui elle a partagé les quatre dernières années. Elle était le fil rouge, la mémoire de toutes les petites histoires de l'école ! Le 2 juillet dernier, Chantal MEYNAUD a fêté son départ à la retraite entourée des enseignants, anciens et actuels, de nombreux enfants et leurs parents, de ses collègues et représentants de la Municipalité.

Après les discours de la mairie, du directeur et des parents d'élèves, ce sont les enfants qui ont tenu à prendre le micro et à adresser leurs messages pleins d'amour à "leur" Chantal : " On t'aime Chantal ! ", " Tu es trop super ! ", " Tu vas nous manquer ! " ...

Beaucoup d'émotion pour les personnes présentes et surtout pour la principale intéressée, couverte de cadeaux et de dessins !



Depuis la rentrée, Mme MEYNAUD est remplacée par Catherine FAURE, lauréate du concours d'ATSEM et précédemment aide-soignante au CHU de Grenoble.

Maman de quatre garçons, Mme FAURE a déjà su trouver sa place auprès de l'enseignante et de ses collègues.

La Municipalité lui souhaite une belle carrière à BRESSON !



## SERVICE PUBLIC



Depuis le 11 mars, un nouveau service destiné à tous les électeurs est accessible sur [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr).

La démarche d'interrogation de la situation électorale (ISE) – développée en partenariat avec le ministère de l'Intérieur et l'INSEE – permet à chaque citoyen de vérifier sa commune d'inscription et le bureau de vote dans lequel il est inscrit pour voter.

Si au terme de la recherche l'électeur n'est pas retrouvé par cette application, il sera invité à contacter sa commune d'inscription ou à déposer une demande d'inscription sur les listes électorales sur le même site.

### Élections Municipales

1<sup>er</sup> tour : Dimanche 15 mars 2020

2<sup>ème</sup> tour : Dimanche 22 mars 2020

Inscriptions sur les listes électorales jusqu'au 31 janvier 2020.

## HORAIRES DÉCHÈTERIES

Dans le cadre du **schéma directeur déchets 2020-2030**, les déchèteries de la Métropole évoluent.

L'une des premières actions d'optimisation du fonctionnement des déchèteries est la modification des horaires d'ouvertures des déchèteries.

En effet, les déchèteries sont désormais classées en trois catégories : **Maxi, Proxi'plus et Proxi**, proposant **trois horaires différents**.

L'accès aux déchèteries est **réservé aux habitants de la métropole**.

Des contrôles peuvent être effectués par les gardiens (demande de justificatif de domicile).

Le **volume total journalier** autorisé, tout type d'apport confondu, est fixé à **6m<sup>3</sup>** et 50 litres de déchets spéciaux liquides.

Depuis le **1<sup>er</sup> juillet 2019**, il est obligatoire de **s'inscrire** au 0 800 500 027 (appel gratuit depuis un poste fixe) pour amener les **déchets contenant de l'amiante** dans les déchèteries habilitées.

Informations complémentaires : 0 800 50 00 27 : appel et service gratuits à partir d'un poste fixe, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h

HORAIRES & JOURS D'OUVERTURE						
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
<b>DÉCHÈTERIES PROXI</b>	fermé	12h30-18h30*	12h30-18h30*	12h30-18h30*	12h30-18h30*	8h30-12h00 13h00-18h30*
<b>DÉCHÈTERIES PROXI'PLUS</b>	9h30-12h00 13h30-18h30*	13h30-18h30*	9h30-12h00 13h30-18h30*	13h30-18h30*	9h30-12h00 13h30-18h30*	8h30-18h30*
<b>DÉCHÈTERIES MAXI</b>	9h30-12h00 13h00-18h30*	9h30-12h00 13h00-18h30*	9h30-12h00 13h00-18h30*	9h30-12h00 13h00-18h30*	9h30-12h00 13h00-18h30*	8h30-18h30*

\*Les déchèteries ferment leurs portes à 17h30 tous les jours, et ouvrent à 9h00 le samedi matin en période hivernale (de novembre au mois de mars inclus).

**DÉCHÈTERIES MAXI**

Grenoble-Jacquard,  
La Tronche,  
Saint-Egrève,  
Saint-Martin-d'Hères,  
Vaulnaveys-le-Haut, Vif

**DÉCHÈTERIES PROXI'PLUS**

Champ-sur-Drac,  
Claix, Echirrolles,  
Eybens, Fontaine,  
Meylan

**DÉCHÈTERIES PROXI**

Domène,  
Grenoble-Jouhaux,  
Grenoble-Peupliers,  
Pont de Claix,  
Saint-Paul-de-Varces\*\*,  
Sassenage, Seyssins,  
Varces, Vigielle

Les déchèteries sont fermées les jours fériés

## LA ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS

**Nouvelles conditions de circulation pour les véhicules UTILITAIRES LÉGERS ET POIDS LOURDS**

**LA ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS**

**À NOTER**  
La ZFE concerne les véhicules destinés au transport de marchandises que leur usage soit professionnel ou personnel.  
La mesure concerne donc également les particuliers propriétaires ou louant ce type de véhicule.

## QUI EST CONCERNÉ ?

**CATÉGORIE N (J1 CITE, CAM ou TRR) sur la CARTE GRISE**

La Zone à Faibles Émissions concerne les véhicules utilitaires et poids lourds les plus polluants des professionnels et particuliers selon :

- Le classement par la Vignette Crit'Air de votre (vos) véhicule(s)
- Un calendrier progressif de mise en place jusqu'en 2025



Contrairement au dispositif Pic de Pollution, afin d'agir sur la pollution de fond, la mesure est effective 7J/7 et 24h/24 toute l'année pour les véhicules concernés à partir du 2 mai 2019.

## DEMARCHES EN LIGNE

La Métropole facilite vos démarches en vous proposant des services en ligne sur :

[www.demarches.lametro.fr](http://www.demarches.lametro.fr)

Services disponibles :

- Commander un bac pour les ordures ménagères
- Acheter un composteur ou un lombricomposteur
- S'abonner au service de l'eau potable, gérer un contrat, transmettre un relevé, payer une facture, signaler un problème, résilier un contrat...
- Payer une facture éditée par la Métropole pour les prestations suivantes : droits de voirie, taxe de séjour, loyer d'entreprise
- Contribuer aux projets métropolitains "Participation citoyenne"
- Consulter les offres d'emploi de la Métropole et candidater ou pour déposer une candidature spontanée ou encore pour déposer une demande de stage ou d'alternance
- Consulter les avis de marchés publics et candidater

**VOTRE PLATEFORME DE DEMARCHES EN LIGNE**  
[demarches.lametro.fr](http://demarches.lametro.fr)

**À DÉCOUVRIR AUSSI**

**PROCHE DE VOUS**

Inscrivez-vous à notre newsletter pour recevoir tous les 15 jours une sélection des actualités, événements et offres d'emplois de la Métropole grenobloise.  
[lametro.fr/newsletter](http://lametro.fr/newsletter)

Simple et rapides, vos démarches en ligne sur [demarches.lametro.fr](http://demarches.lametro.fr)

## LA ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS

**LE PÉRIMÈTRE**  
Les 10 communes concernées en 2019 :

VALENCE  
LYON

SAINTE-ÉGRÈVE  
SAINT-MARTIN-LE-VINDOUX  
LA TRONCHE  
GRENOBLE  
SAINT-MARTIN-D'HÈRES  
POISAT  
EYBENS  
BRESSON  
LE PONT-DE-CLAIX  
ÉCHIROLLES

CHAMBERY  
Domaine Universitaire

Hors autoroute et rocade (A480, A48, RN481, RN87, RN85).

18 communes supplémentaires élargiront la zone en 2020.

**POUR ALLER PLUS LOIN**

- Pour savoir si vous êtes concerné
- Vous renseigner sur les aides
- Être conseillé sur les véhicules à faibles émissions

TESTEZ NOTRE ASSISTANT VIRTUEL ZFE SUR [lametro.fr/zfe](http://lametro.fr/zfe)

CONTACTEZ DIRECTEMENT LA MÉTROPOLE : <https://demarches.lametro.fr>

CONTACTS ET DOSSIERS

[lametro.fr/zfe](http://lametro.fr/zfe)

DEMANDER directement une aide :  
04 57 38 50 39 / [commerce.artisanat@lametro.fr](mailto:commerce.artisanat@lametro.fr)



## SOU DES ECOLES

Déjà la rentrée !!! Que le temps passe vite ! Et l'équipe du Sou a de nombreuses informations à partager car il s'est passé beaucoup de choses depuis notre dernier article !

Commençons par un rapide bilan des derniers mois : après avoir **participé** au financement des trois **concerts pédagogiques** et des cinq **sorties de ski/raquette** du deuxième trimestre, le Sou a été partie prenante des activités proposées aux enfants durant le troisième trimestre, notamment en finançant une partie de **l'initiation au golf** proposée aux élèves du Cycle 3 (CE2/CM1/CM2) et surtout en **subventionnant la classe verte** du mois de mai pour les élèves de CP à CM2 à hauteur de 3 500 €.

Le **28 juin dernier** s'est tenue la traditionnelle **kermesse** de l'école qui a remporté un franc succès ! Nous vous rappelons que c'est l'événement annuel majeur organisé par le Sou qui permet, grâce aux bénéfices générés, de contribuer de manière significative aux activités proposées tout au long de l'année aux élèves de l'école.

L'équipe du Sou souhaite donc vivement remercier tous les bénévoles qui ont pris part à l'organisation de cette manifestation de longue haleine. Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler à quel point l'implication du plus grand nombre est précieuse et **tous les volontaires sont les bienvenus** pour prêter main forte à l'équipe du Sou et ce, même de manière très ponctuelle ! Prochain rendez-vous qui arrive à grands pas : **la vente des gaufres lors de la brocante** du village le dimanche 29 septembre prochain où nous vous attendons nombreux, bénévoles et gourmands !!!

Très bonne rentrée à tous !



Le 02 septembre était organisé le **petit déjeuner de rentrée des classes** de maternelle et l'assemblée générale de l'association, à laquelle tous les parents d'élèves de l'école étaient conviés, s'est quant à elle tenue le 05 septembre. Le **bureau a été entièrement renouvelé** et **c'est avec beaucoup d'émotion que la nouvelle équipe en place souhaite** une fois encore **remercier** le comité historique sortant pour tout le travail accompli pendant plusieurs années consécutives. Nous souhaitons particulièrement remercier **la présidente sortante, Virginie Rosset, figure emblématique et moteur** de l'association pendant sept ans !!! Bravo et bonne chance aussi à la nouvelle équipe élue avec **Fanny Delavenne à sa tête !**



Vous souhaitez contacter l'équipe du Sou ?

Rien de plus simple ! Envoyez-nous un e-mail à l'adresse suivante : [sou.bresson@gmail.com](mailto:sou.bresson@gmail.com)

Les noms des membres du bureau seront également diffusés prochainement par voie d'affichage à l'école.

## CLUB DE LA CHATAIGNERAIE - UMAC

Journée détente dans les Cévennes

Le lundi 17 juin 2019 à 5h30, les 34 participants étaient présents, malgré l'heure matinale à notre rendez-vous à la mairie de Bresson.

Sous la direction de M. PUGEAT, Président du club, nous avons pris la direction de Saint Bauzille-de-Putois.

A notre arrivée en fin de matinée, un guide nous attendait pour la visite des grottes des Demoiselles.

C'est par un funiculaire que nous avons gagné le départ. Une série de couloirs étroits nous a mené dans différentes salles et surtout à la légendaire stalagmite de la vierge à l'enfant.

Pour cette visite nous avons parcourus une distance de 450m, avec plusieurs escaliers (545 marches).

Après cet exercice, direction la Ferrières-les-Verreries pour le restaurant "Mas de Baumes" pour un excellent repas.

Après s'être bien restaurés, retour à Bresson.



## BRES'SONG

Rejoignez la chorale Bres'song !

Ils chantent du Sting, du Julien Clerc, des chants de musique du monde, les Bres'songs répètent à Bresson depuis 3 ans et vous attendent nombreux à la rentrée prochaine.

Cette chorale a pour but de pratiquer et développer l'art du chant choral dans la bonne humeur et de partager l'amour de la musique avec différents publics.

L'activité chant était jusqu'alors hébergée par Lud'Anim que tous les membres de Bres'song remercient chaleureusement, ainsi que son bureau et sa Présidente, Raymonde Perniola.

Le 26 juin dernier, lors d'une Assemblée Générale constitutive, il a été décidé de créer une association dédiée : c'est ainsi qu'est née l'association Bres'song.

Les choristes sont emmenés par la dynamique **chef de chœur Fanny Ballé**, enseignante et chanteuse depuis plusieurs années dans divers groupes et titulaire d'un DEM en Musiques Actuelles et Amplifiées, acquis au Conservatoire de Grenoble.

Ils n'ont qu'un seul mot d'ordre : **se faire plaisir en chantant** ... qu'une ambition : faire progresser la qualité de leur pratique collective ... et qu'un seul souhait : partager leur répertoire avec leur public au cours de quelques représentations dans l'année.

Alors, n'hésitez pas à les rejoindre : tous les nouveaux choristes seront les bienvenus **à partir du 25 septembre 2019**

Répétitions : les **mercredis de 20h à 22h** à la Maison des Associations. Possibilité de faire 1 ou 2 séances d'essai.

Renseignements et inscriptions : [bressong@yahoo.com](mailto:bressong@yahoo.com) ou auprès de **Nathalie Didier** : 06 80 95 94 50



## COMITÉ D'ANIMATION

### AGENDA

- Mercredi 18 septembre à 20h30 - MDA : Réunion publique pour la préparation de la Brocante
- Dimanche 29 septembre : 42<sup>ème</sup> Brocante de Bresson dans le Parc de la Mairie
- Mercredi 09 octobre à 20h30 - MDA : Réunion publique pour la préparation du Cross des Châtaignes
- Dimanche 13 octobre : 42<sup>ème</sup> Cross des Châtaignes
- Samedi 14 décembre : 43<sup>ème</sup> Concert de Noël





## PETANQUE CLUB BRESSONNAIS

**Pétanque Club : activités multiples en loisir et en compétition**

Après la **réfection des terrains mi-mars**, les jeux des **lundis et vendredis après-midi** ont repris avec une fréquentation accrue des adhérents du club.

Les amateurs de compétition ont pu s'inscrire aux **différents concours départementaux** : tête à tête, doublette, triplète ; féminin, sénior, vétéran, mixte, une dizaine de compétitions où notre club était représenté sans toutefois réussir à atteindre les phases finales.

Par ailleurs, nous avons aligné 5 équipes (1 féminine, 1 sénior, 3 vétéran) au championnat des clubs qui se déroule en 7 demi-journées (5 pour sénior et féminin). Nous avons reçu à cette occasion sur nos terrains 16 équipes vétéran le 25 juin et 10 équipes sénior et féminine le 31 août.



27 juin 2019, rencontre amicale Eybens-Bresson

La participation de 4 doublettes hommes et 4 doublettes mixtes à un challenge inter-clubs s'est soldée par l'atteinte des huitièmes de finale par l'une de nos doublettes. **Une présence remarquée de nos couleurs aux phases finales !** Trois concours réservés aux sociétaires du club ont réuni



31 août 2019, pendant la pause repas à la M.D.A.

chacun une quarantaine de participants les 29 mars, 25 mai et 20 juillet; l'occasion d'apprécier le nouvel aménagement de la Maison des Associations pour un repas en commun : pique-nique ou grillades-frites.

Le 28 mai nous avons organisé un concours en triplètes vétéran ouvert à tous les licenciés. Le concours s'est déroulé selon la formule Concours A & B, sous le contrôle de Jean-Marc CAJON, arbitre départemental. Nous avons eu la chance de profiter d'une "fenêtre" de météo correcte entre deux grosses averses. 28 triplètes ont pu apprécier la qualité des terrains et l'efficacité de nos bénévoles. Une triplète du club " Pétanque Pont-de-Claix " a remporté le concours A.

Le 27 juin, une **rencontre amicale** avec le club de nos voisins d'Eybens a réuni 36 participants (18 de chacun des clubs).

Le 6 juillet nous avons organisé un concours en triplètes mixtes ouvert à tous les licenciés. 32 triplètes ont participé. Les clubs de Villard-Bonnot, Saint-Quentin-Fallavier, Eybens et Crolles se sont distingués dans cette rencontre.

## COMITÉ D'ANIMATION

**Bal des Bressonnais** : Après le **tournoi amical de pétanque**, le public s'est retrouvé devant la MDA pour écouter le premier groupe de **musiciens Rétro** : Yves et Pierrot.

Autour de la buvette, les Bressonnais ont pu échanger, tout en sirotant une marquisette, puis savourer des diots délicieux, l'ensemble cuisiné l'après midi, par nos bénévoles.

Le **Groupe Moustache** a ensuite pris la relève pour des danses endiablées, menées rondement par petits et grands. Superbe soirée au son des **deux groupes de musiciens très appréciés de tous**.

**Le Comité d'animation a besoin de vous !**

Vous avez aimé la Galette des Rois, le Bal des Bressonnais, le Cinéma en Plein Air, le Concert de Noël ? Sachez que toutes ces **manifestations** sont **financées** en grande partie **grâce au succès de la Brocante** et à l'autofinancement **du Cross des Châtaignes**. Pour cela, le Comité d'Animation **compte grandement sur vous, les bénévoles**. Que ce soit pour vous inscrire ou juste pour information, nous vous attendons, lors de **deux réunions publiques** à la MDA pour la Brocante et le Cross des Châtaignes.

Si vous souhaitez nous aider lors d'une manifestation : [contact@bresson-animation.fr](mailto:contact@bresson-animation.fr)



## PINS NOIRS D'AUTRICHE

Après que les services techniques aient **tout tenté pour conserver** les pins noirs d'Autriche de la rue de l'Oratoire, la commune n'a eu d'autre choix que d'abattre ces arbres pour des raisons de sécurité et pour éviter la propagation endémique.

Ces pins avaient été **attaqués successivement par les chenilles processionnaires** appelées aussi chenilles défoliatrices du pin, redoutable fléau puis **victimes du *Sphaeropsis sapinae***, un champignon contagieux.

Malgré **la pose d'écopièges** pour capturer les chenilles qui descendaient de l'arbre et les détruire, empêchant normalement leur prolifération, les arbres avaient été très attaqués et la défoliation avait provoqué des pertes de croissance et un affaiblissement conduisant à une vulnérabilité plus importante aux attaques d'autres insectes ou maladies.

De là, il n'y avait qu'un pas pour que l'un des plus virulents ennemis du pin se développe, un parasite " de faiblesse " qui s'installe sur les pins vulnérables provoquant un dessèchement des nouvelles pousses puis des écoulements de résine précédant l'apparition de nécroses rouges du bois et des pustules noires sur les cônes et les aiguilles qui sont à leur tour contaminants.

Pour l'heure, la commune **étudie des solutions de replantation** avec de nouvelles essences d'arbres afin d'éviter le renouvellement de cette situation problématique.



Les risques sanitaires pour l'homme et les animaux.

Les chenilles processionnaires sont recouvertes de poils qui, dispersés par le vent ou par nous même (tonte de la pelouse, en essayant de détruire une procession...) peuvent provoquer une irritation chez les personnes et les animaux.

Deux exemples de lutte efficace et écologique :

- Le collier Ecopiege® peut-être utilisé de novembre à avril. Il doit être mis en place avant les premières processions. Un piège par arbre infesté. Il protège des processions de chenilles au sol qu'il collecte en quasi totalité et permet leur destruction au stade chrysalide.
- Le nichoir à mésange et chauves souris est un auxiliaire de lutte précieux qui permet la réduction de la quantité de chenilles et de papillons, à ne pas dédaigner !

## BOÎTE À LIVRES

Une boîte à livre est **une petite bibliothèque de rue** où chacun peut **déposer et emprunter** des livres gratuitement, privilégiant ainsi l'accès à la culture.

C'est aussi un projet solidaire qui favorise le lien social, encourage une **économie du partage** et du don et développe une **démarche éco-citoyenne**. Déposer ou emprunter un livre dans une boîte à livre, c'est lui donner une seconde vie, tout en respectant l'environnement.

Entièrement réalisée par Mickaël MANOUKIAN, agent des services techniques, une nouvelle boîte à livre a été installée cet été, **à l'entrée de l'école**.



## PANNEAU D’AFFICHAGE ÉLECTRONIQUE



La commune a fait l'acquisition d'un nouveau **panneau d'affichage électronique plus performant**, permettant la diffusion des messages en temps réel dans l'espace urbain.

Cet écran installé à l'entrée de la commune permet aux passants d'être informés de **toute l'actualité locale** : réunion publique, manifestations réalisées par les associations, pic de pollution...

Grâce à son **application "CityWall"** (disponible sur iPhone, Android et Tablettes) en **téléchargement gratuit**, il est désormais possible de suivre le fil d'actualité de la commune, de **rester informé des notifications** ainsi que de garder le contact avec la mairie en quelques "clic" !

## COURS DE GYMNASTIQUE

Tous les **lundis** (hors vacances scolaires) de **18h30 à 19h30** à la maison des associations, la mairie organise des cours de gymnastique pour les adultes.

Ces cours collectifs, dirigé par Dimitri GUENNOUN, permettent de regagner en force, en équilibre et en souplesse **sans brusquer le corps**. Une gym douce qui aide à garder une **mobilité corporelle** : sollicitation des différentes articulations, renforcement postural, travail de l'équilibre...

Quels sont **les bénéfices** d'un cours de gym :

- Retarder les effets des maladies dégénératives (Parkinson, Alzheimer)
- Renforcement postural
- Travail doux sur les articulations pour réduire les douleurs
- Travail cardio-vasculaire pour gagner en souffle
- Meilleure coordination
- Gagner en équilibre
- Préserver la mobilité corporelle
- Sentiment de bien-être
- Se détresser

Il est possible de réaliser un cours d'essai durant tout le mois de septembre.

Informations et inscriptions à l'accueil de la mairie : 04.76.25.26.61 ou [mairie.bresson@wanadoo.fr](mailto:mairie.bresson@wanadoo.fr)



## RESTAURANT SCOLAIRE



### Du bio, du local et du végétarien !

Depuis la rentrée, les enfants inscrits à la restauration scolaire ont droit à **plus de produits bio, dont le pain, et locaux**. De même, comme l'oblige l'article 24 de la loi n°2018-938 du 30 octobre 2018, à partir du 1<sup>er</sup> novembre, les cantines doivent servir **un repas végétarien par semaine**

Vercors Restauration, fournisseur de la commune, propose une **alternance de menus à 4 ou 5 composants**, construits conformément aux règles du GEMRCN (Groupement d'Etude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition).

#### Déjeuner à 4 composants

Entrée (si pas dessert)  
Plat protidique  
Plat d'accompagnement féculents  
Fromage ou laitage  
Dessert (si pas entrée)

#### Déjeuner à 5 composants

Entrée  
Plat protidique  
Plat d'accompagnement féculents  
Fromage ou laitage  
Dessert



## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

Clotilde MARGUERITTE née le 28 mars 2019 de Hélène BALU et Paul-Emmanuel MARGUERITTE  
Charles, Jean-Claude, Alain BRUNAT né le 31 mai 2019 de Elodie AGUILAR et Davy BRUNAT  
Maïa, Juana, Danièle RAMBAUD née le 25 août 2019 de Perrine MARTINEU et Nicolas RAMBAUD

### MARIAGES

Mélodie THIOT et Olivier KENZOUA mariés le 12 juillet 2019  
Marie LAFFINEUR et Julien SCHMID mariés le 10 août 2019  
Xiaowei AHOU et Pierre-Alexandre COURTIS mariés le 31 août 2019

### DÉCÈS

M. Jean-Claude, Léon BÉRARD décédé le 25 mars 2019  
Mme Mireille GIANNECCHINI veuve RIOUX décédée le 12 mai 2019  
Mme Suzelle HUS épouse IZOARD décédée le 23 mai 2019  
M. Gérard, Josselin MUSIEDLAK décédé le 19 juillet 2019

## URBANISME

<u>Dossier</u>	<u>Parcelle(s) concernée(s)</u>	<u>Descriptif</u>
PC	AB0014 – AB0015	Construction d'un bâtiment commercial "Les Comptoirs de la bio"
PC	AD0008 – AD0162	Construction d'un local stockage et buvette
DP	B0154 – B0085	Construction d'une murette et d'une terrasse + Abri de jardin
DP	AC0351	Clôture
PC	AD0156 – AD 0154 – AD0158 – AD0160	Création d'un logement dans un bâtiment existant + garage
PC	AD001 p	Construction d'une maison individuelle
PC	AD001 p	Construction d'une maison individuelle
PC	AD001 p	Construction d'une maison individuelle
PC	AD0164 – AD0165	Construction d'une maison individuelle
DP	AB0040	Construction d'une pergola
PC	AD 150 – AD0153	Aménagement sur construction existante : combles, rajout de fenêtres, construction d'une pergola
DP	AC0044 – AC 0045	Installation de panneaux photovoltaïques
DP	AC0139	Ravalement de façade et changement de menuiseries
PC	AB0020	Réaménagement du site : démolition, construction d'un bâtiment de bureaux et stationnements
PC	AC0035	Construction d'une maison individuelle
DP	AD0011 p	Construction d'un abri à voiture
DP	AC0088	Pose de 2 fenêtres de toit
DP	AC0084	Modification de façade - volets roulants